

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION

Origine : Demande de renseignements en date du 27 juin 2000

Demandeur : Association des consommateurs industriels de gaz « ACIG »

Question 2.2

Référence : À la page 6 (lignes 21 à 23) vous proposez que « ...dans le but de faciliter la gestion administrative des services offerts aux clients, les services d'optimisation interruptible n'inclura pas la possibilité de donner partiellement au cours d'une journée ou de recevoir partiellement au cours d'une journée ».

- a) En préservant la confidentialité des informations relatives aux clients impliqués, veuillez fournir des exemples concrets de telles interruptions partielles dans le cadre de l'administration du programme.
 - b) Veuillez élaborer au sujet des circonstances dans lesquelles ces problèmes seraient survenus ainsi qu'au sujet des difficultés opérationnelles qu'ils auraient entraînées.
-

Réponse a)

Voir SCGM-20, Document 1.33, Réponse i).

Réponse b)

Voir SCGM-20, Document 1.40, Réponse b)